

# - COMPTE-RENDU - RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

## **SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 AOUT 2020**

---

Monsieur le Maire nomme un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume STEVENS.

### PRESENTS :

Hervé HUBER, Maire ;

Colette ROSTAN, 1ère Adjointe ; Guy HAQUELLE, 2ème Adjoint ;

~~Virginie STEPHAN (ANDRÉ)~~, Axel BARDIN, Isabelle CARBONNEAUX, ~~Géraldine CLEMENTZ~~, Patrice DEBART, Patrick GUYOT, Serge LEROY, Fabienne LOZANO, ~~Christophe MARTIN~~, Patrick QUINQUENEL, Guillaume STEVENS et Rudy VARGA formant la majorité des membres en exercice.

(Les noms rayés sont ceux des absents excusés)

### POUVOIRS :

Christophe MARTIN à Guy HAQUELLE

Géraldine CLEMENTZ à Guillaume STEVENS

Virginie STEPHAN (ANDRÉ) à Hervé HUBER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h35 et passe à l'ordre du jour.

---

### **DELIBERATION D2020/30 – CHALONS AGGLO**

#### **Lancement d'un groupement de commandes en appel d'offres – Entretien des espaces verts**

---

Chalons Agglo renouvelle son groupement de commandes en appel d'offres pour l'entretien des espaces verts. Les communes de l'agglomération sont donc sollicitées afin de savoir si elles y sont favorables.

Adhérer à ces groupements de commandes permet de bénéficier d'un bordereau de prix négocié et fixe.

Le marché sera décomposé en plusieurs lots :

- Lot 1 : Entretien des espaces verts et jardins intensifs
- Lot 2 : Entretien des espaces verts extensifs
- Lot 3 : Entretien des espaces verts routiers
- Lot 4 : Entretien des espaces naturels
- Lot 5 : Elagage des arbres
- Lot 6 : Entretien des bassins
- Lot 7 : Entretien des espaces sportifs et ludiques

Les élus décident à l'unanimité de voter pour ce lancement d'un groupement de commandes et décident d'adhérer à tous les lots sauf le 6.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/31 – CHALONS AGGLO**

**Lancement d'un groupement de commandes en appel d'offres – Enlèvement des graffitis**

---

Même principe que le groupement de commandes précédent. Les élus acceptent ce lancement de groupement de commandes à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/32 – Pont des Vaches**

**Fermeture à la circulation du 1<sup>er</sup> pont**

---

Les élus votent à l'unanimité la fermeture à la circulation du 1<sup>er</sup> Pont des Vaches. Des barrières seront installées, ce qui empêchera le passage pour d'éventuels nouveaux dépôts sauvages et la dégradation du pont dont l'entretien incombe à la commune alors qu'elle n'en est pas la principale utilisatrice.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/33 – SECRETARIAT**

**Renouvellement du matériel informatique**

---

Le matériel informatique du secrétariat datant de 2014 et ayant une version de Windows dont les mises à jour ne se font plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il convient de le renouveler.

Les élus acceptent à l'unanimité le devis de notre prestataire de logiciels informatique JVS d'un montant de 1998.60 € HT comprenant le nouveau matériel (PC portable, station d'accueil, 2 écrans, clavier et souris sans fil, le pack office), son installation et le transfert de toutes les données de l'ancien vers le nouvel ordinateur.

Ce changement est également l'occasion de modifier le contrat d'antivirus et de maintenance annuelle pour des versions moins onéreuses.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/34 – Factures impayées budget eau**

**Admission en non-valeur au budget principal**

---

Le montant des impayés des factures d'eau pouvant être défalqué du résultat à transmettre à Chalons Agglo suite à la clôture du budget eau au 31/12/2019 et au transfert de la compétence eau potable, les élus acceptent à l'unanimité l'admission en non-valeur de la liste présentée par la Trésorerie.

Ce montant s'élève à 7907.89€ imputé sur le budget général.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/35 – Transfert des résultats du budget annexe eau potable  
à la Communauté d'Agglomération Châlonnaise**

---

Les Conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la reprise par l'Agglomération des excédents pour un montant de :

Excédents de fonctionnement : 15 565.56€ (dépenses imputées au 678)

Excédents d'investissement : 50 144.04€ (recettes imputées au 1068)

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION D2020/36 – SUBVENTION COMMUNALE 2020  
CLUB DES BEAUX JEUDIS**

---

Le conseil Municipal décide d'octroyer à l'unanimité une subvention de 300€ (identique à 2019) au Club des Beaux Jeux pour l'année 2020.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION 2020/37 – SUBVENTION COMMUNALE 2020  
ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE**

---

Le conseil Municipal décide d'octroyer, avec 14 voix pour, une subvention de 2500€ (identique à 2019) à l'ALC pour l'année 2020.

*(Géraldine CLEMENTZ, de par son pouvoir à Guillaume STEVENS ne prend pas part au vote car directement concernée par l'association)*

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION 2020/38 – SUBVENTION COMMUNALE 2020  
FC SAINT-GIBRIEN MATOUGUES**

---

Le conseil Municipal décide d'octroyer avec 10 voix pour et 5 abstentions une subvention de 1000€ (identique à 2019) au FC SAINT-GIBRIEN MATOUGUES pour l'année 2020.

Monsieur le Maire propose de passer à la question suivante.

---

**DELIBERATION 2020/39 – SUBVENTION COMMUNALE 2020  
LES AMIS DE NOS EGLISES**

---

Le conseil Municipal décide d'octroyer à l'unanimité une subvention de 200€ (identique à 2019) à l'association Les Amis de nos Eglises.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions et lève la séance à 19h20.

